

« RETARD » ET « SOUS-DÉVELOPPEMENT » ?

Représentations et réalités des difficultés scolaires dans une académie à dominante populaire et rurale

Arnaud Desvignes et
Thomas Venet

CAREF, Université Picardie Jules-Verne

Depuis sa création en 1964, l'académie d'Amiens¹ reste confrontée à des difficultés qui lui semblent spécifiques en termes de scolarisation et de diplomation, à savoir un taux d'échec scolaire important aux niveaux primaire, secondaire, comme supérieur, une surreprésentation des formations professionnelles courtes, dans le secondaire comme dans le supérieur. La persistance de ces difficultés sur le temps long a engendré un discours tendant à associer le qualificatif de « retard culturel picard » à l'académie d'Amiens. Or, un tel vocable, destiné à marquer les esprits, ne saurait constituer une fin en soi ou une notion opérationnelle pour qui souhaite remédier à une telle situation. Cet article a donc pour ambition de proposer des pistes nouvelles destinées à mieux percevoir les origines et les symptômes des problèmes éducatifs de l'académie de Picardie, dans le cadre d'une démarche au croisement de l'histoire et de la sociologie. Pour ce faire, nous avons notamment cherché à confronter des rapports d'inspection mobilisant des statistiques sur le temps court d'une part, avec une démarche statistique plus élaborée et sur une période plus étendue d'autre part.

Depuis plus d'une quarantaine d'années, l'expression de « *retard culturel picard* » revient régulièrement dans les discours journalistiques, universitaires, ainsi que dans les propos des élites locales, administratives et politiques, pour qualifier les difficultés que connaît la région Picardie dans le domaine de l'éducation [CAHON, 2018]. Les hommes politiques locaux parlent, dans un premier temps, de « *sous-développement* » scolaire pour

1. Dans cet article, nous parlerons de « région » ou d'« académie » pour qualifier l'ensemble formé par les trois départements : Somme, Oise et Aisne. L'académie d'Amiens, créée en 1808, a été supprimée en 1848, avant d'être recréée en 1964. Même si cet ensemble formé par trois départements a été refondu, le 1^{er} janvier 2016, dans le cadre du nouveau découpage régional, au sein de la région Hauts-de-France, nous continuerons, dans cet article, à parler de la « région » Picardie car, durant quasiment toute la période envisagée dans cet article, les limites de la région administrative de Picardie et de l'académie d'Amiens coïncident.

qualifier la situation des trois départements picards au début des années 1950. Puis, au début des années 1980, la juriste Michèle SELLIER forge l'expression de « *retard culturel picard* » [SELLIER, 1982] pour expliquer la permanence des problèmes éducatifs et leur intensité sur la longue durée en Picardie. Les auteurs des rapports de l'inspection générale des années 1980 et du début des années 2000, de leur côté, parlent de « *retard scolaire* » [MEN-IGA, 1987]², d'« *école en retard* » [MEN-IGEN-IGAENR, 2001]³, et dressent toujours un portrait aussi sombre des résultats scolaires au sein de l'académie, de l'école primaire au supérieur. Enfin, l'expression est encore employée en 2004 dans le quotidien *L'Humanité* pour qualifier un « *trait de l'identité régionale* »⁴.

De fait, la région se distingue, depuis le début des années 1950, par des résultats scolaires et des niveaux de scolarisation inférieurs aux moyennes nationales au seuil de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. Les élus locaux relèvent par exemple que la moyenne du taux de scolarisation dans le second degré, en Picardie, est évaluée à 25,87 % en 1958-1959, alors que la moyenne nationale est de 39 % [CAHON et FERHAT, à paraître]. Les statistiques contenues dans les rapports de l'inspection générale de 1987 et de 2001 [MEN-IGA, 1987 ; MEN-IGEN-IGAENR, 2001], dans les travaux de la sociologue Annie EVRARD [2009a et b, 2012], dans *l'Atlas des risques sociaux d'échec scolaire* de 2016, ou encore dans l'édition de 2017 de *Géographie de l'École* [MENESR-DEPP, 2017, p. 75], paraissent tout aussi inquiétantes. Pour s'en tenir à ce dernier recueil de statistiques, le taux de maîtrise de la compétence 1 du socle commun des connaissances⁵ est inférieur à 75 % alors que la moyenne nationale est à 82 %. L'académie d'Amiens fait partie des académies qui ont les taux de réussite aux baccalauréats général et technologique les plus faibles du pays, avec moins de 90,4 % pour le bac général (moyenne nationale : 91,5 %) et moins de 89 % pour le bac technologique (moyenne nationale : 90,7 %) [*ibid.*, p. 79]. Il convient d'ajouter que l'espérance d'obtenir le baccalauréat, toutes voies confondues, pour un élève de sixième, est l'une des plus faibles du pays avec un pourcentage compris entre 54,8 % et 70,6 % [*ibid.*, p. 81]. Le taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur, au sein de l'académie, est encore une fois l'un des plus faibles du pays avec une part comprise entre 73,6 et 75,2 % pour une moyenne nationale de 77 % [*ibid.*, p. 85].

Malgré l'ampleur et la persistance de ces difficultés, le premier travail universitaire destiné à proposer des éléments d'explication ne date que de 2009 [EVRARD, 2009a et b]. Cette étude révèle que le niveau de formation moyen dans les trois départements picards (Somme, Oise et Aisne) est nettement inférieur à la moyenne nationale depuis la création de l'académie et que l'on y observe une plus forte tendance à se diriger vers l'enseignement professionnel. Annie EVRARD ajoute que l'élévation des niveaux de formation entre les générations nées dans les années 1950 et celles nées dans les années 1970 est plus faible en Picardie qu'au niveau national. Ces difficultés s'expliquent selon elle par « *les structures socioprofessionnelles de la Picardie, et plus encore par le niveau d'éducation des parents* », générant une « *moindre ambition des familles* » quant à la réussite scolaire et à l'orientation des enfants [EVRARD, 2009b].

2. La partie du rapport rédigée par Alcide Quilliot est intitulée « *note relative aux retards scolaires dans l'académie d'Amiens* », AN, 19990238/7.

3. La première sous-partie du rapport est intitulée « *Académie d'Amiens, l'école en retard* ».

4. « Un retard éducatif préoccupant », paru dans *L'Humanité* du 15 janvier 2004, consultable en ligne : humanite.fr/node/298389.

5. Le détail des compétences se trouve dans le décret n° 2015-372 du 31-3-2015 – J.O. du 2-4-2015, consultable à l'adresse : education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87834#socle_commun ; la première compétence de ce socle comprend notamment la maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit.

Ce constat rejoint les observations récentes de Gérard BOUDESSEUL [2017] montrant que l'académie d'Amiens fait partie de celles (avec la Corse, Créteil et Lille) où la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés est la plus liée à la part de non-diplômés parmi les 45-54 ans.

La région Picardie est composée d'espaces à dominante rurale⁶ et populaire⁷ dans lesquels l'industrie s'est développée sous forme de petits sites de production faisant travailler les populations locales peu ou non qualifiées [VENET, 2019]. Ces caractéristiques sociales de la population picarde, c'est-à-dire la structuration du marché de l'emploi local très industriel et le manque de diversité des cursus de formation, expliquent en grande partie l'orientation massive des jeunes de cette région vers les formations professionnelles. En effet, Annie EVRARD rappelle que d'après une étude réalisée par le ministère lui-même [LÉGER, 2006] la Picardie figurait, en 2003-2004, parmi les régions au sein desquelles dominait une offre de formation professionnelle niveaux CAP et BEP [LÉGER, 2006, p. 4 ; EVRARD, 2009a, p. 27]. Cette même étude mentionne que la Picardie figure, avec le Nord-Pas-de-Calais, la Basse-Normandie, la Franche-Comté et la Champagne-Ardenne, parmi les régions au sein desquelles les jeunes choisissent le moins souvent la filière générale et technologique après la classe de troisième : durant l'année scolaire 2002-2003, 54 % des jeunes Picards inscrits auparavant en troisième ont choisi une seconde générale et technologique, contre 59 % en France métropolitaine [EVRARD, 2009a, p. 27].

Ismail FERHAT et Julien CAHON, de leur côté, ont cherché des éléments d'explication à travers l'étude de l'évolution du réseau scolaire secondaire picard et de sa perception par les acteurs éducatifs locaux [CAHON et FERHAT, à paraître]. Les deux auteurs montrent que dans les années 1950, plusieurs maires de la région picarde ainsi que le recteur ont dénoncé le déficit d'établissements secondaires publics dans l'académie. Les acteurs éducatifs locaux parviennent à convaincre le ministère de combler ce retard. Or, au début des années 1970, ces mêmes acteurs éducatifs locaux réalisent que les résultats scolaires de l'académie restent faibles. Ils en tirent la conclusion que l'offre de formations n'est pas adaptée à un public qui semble préférer les filières professionnelles courtes. La décision est alors prise de privilégier ce type de formations. Ainsi, à partir de 1984 et de la mise en place de la décentralisation, les autorités régionales, chargées de la gestion des lycées, favorisent la création massive d'établissements professionnels, bien que la tendance majoritaire en France se traduise par une fermeture de ce type d'établissement. Or, au début des années 2000, le conseil régional de Picardie réalise que la construction de nouveaux établissements professionnels n'a pas permis une amélioration significative des résultats scolaires [FERHAT, 2019]. En conséquence, les autorités régionales décident de cesser cette politique de construction et d'encourager, par des aides financières, les jeunes Picards à quitter leur région d'origine. Les statistiques récentes évoquées plus haut semblent toutefois montrer que cette politique n'a pas eu d'effets plus probants que celles menées dans le passé⁸.

Des travaux complémentaires sur la Picardie permettent de resituer les difficultés rencontrées par les jeunes Picards dans un contexte plus large. Anne EVRARD et Arnaud HUYSEN [2012]

6. En 2012, selon le Zonage en aires urbaines de l'Insee, 94,5 % des communes de Picardie sont classées parmi les « zones à dominante rurale », contre 87,6 % des communes françaises. À l'inverse, très peu de communes correspondent à de « grands pôles urbains » (3 % en Picardie, contre 9 % en France).

7. Selon le recensement de la population, la Picardie était la région la plus ouvrière de France en 1968. En 2013, les ouvriers représentaient encore 24 % de la population active de région, contre 18,5 % au niveau national.

8. Ismail FERHAT s'appuie, dans cette communication, sur une recherche menée dans les archives du conseil régional de Picardie, notamment les discussions menées dans le cadre du vote du budget de la région.

mettent par exemple en valeur le fait que, malgré l'élévation générale du pourcentage de bacheliers et de diplômés du supérieur en Picardie, la moitié des jeunes résidant en Picardie arrêtent leurs études neuf mois plus tôt que la moyenne française. De la même manière, les jeunes Picards qui mettent un terme à leurs études s'insèrent plus tard que la moyenne nationale sur le marché du travail, et ils sont aussi plus exposés au chômage que la moyenne française.

L'*Atlas des risques sociaux de l'échec scolaire* [BOUDESSEUL, CARO *et alii*, 2016] constitue une autre publication de première importance permettant de mieux saisir les origines et la spécificité des difficultés perceptibles en Picardie. Tout comme Annie EVRARD, les auteurs ne se contentent pas d'étudier les résultats scolaires : ils croisent ces derniers avec les origines familiales et géographiques des personnes concernées. À partir d'un indicateur de contexte territorial⁹ mis en relation avec la part des jeunes non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés, les chercheurs dressent une analyse géographique et sociologique destinée à mettre en lumière des espaces qui cumulent les difficultés. Une fois encore, l'académie d'Amiens figure parmi celles qui connaissent les résultats les plus fragiles. La Picardie apparaît comme la région où la proportion de jeunes non scolarisés et sans diplôme est la plus élevée après la Corse, avec un taux de 30,5 %, alors que la moyenne française est de 25,4 % [BOUDESSEUL, CARO *et alii*, 2016, p. 9]. De la même manière, en se basant sur un indicateur de réussite attendue compte tenu des caractéristiques sociales des populations locales, l'équipe de Sylvain BROCCOLICHI, Choukri BEN HAYED, Catherine MATHEY-PIERRE et Danièle TRANCART a montré que les départements picards se trouvaient en situation de sous-efficacité scolaire [BROCCOLICHI, BEN AYED *et alii*, 2007].

Plus généralement, l'histoire industrielle, très importante en Picardie, a laissé dans son sillage une surreprésentation des populations rurales et populaires. En outre, très proche de Paris et de Lille, la région semble être en manque de dynamisme chronique (tant économique que démographique), surtout à l'époque de la mondialisation et de la métropolisation [RENNE, 2006]. Plusieurs travaux récents tendent cependant à montrer que les difficultés scolaires rencontrées par l'académie d'Amiens ont été observées dans des académies dotées aujourd'hui de résultats tout à fait honorables bien qu'elles aient connu des difficultés similaires dans le passé. La contribution de Brigitte DANCEL, dans un rapport de 2006 sur les inégalités socio-spatiales d'éducation, tend à montrer que les difficultés picardes évoquées précédemment ne sont pas insurmontables, puisque d'autres académies ayant connu les mêmes sont parvenues à y remédier. Elle souligne par exemple que les taux de réussite aux baccalauréats généraux, technologiques et professionnels des années 1996, 1997 et 1998, dans les académies de Nantes, de Rennes, de Limoges et de Saint-Étienne, sont bien supérieurs au pourcentage moyen national, alors même que ces académies correspondent à des territoires touchés très tardivement par l'alphabétisation à la fin du XIX^e siècle [MENESR-Datar, 2006, p. 23]. Les travaux d'Yves ALPE tendent par ailleurs à montrer que l'école en milieu rural est loin d'être un espace voué à l'échec scolaire [ALPE, 2008, 2012] : les résultats des enquêtes menées révèlent surtout l'auto-censure des élèves ou leur manque de confiance en eux bien que leurs résultats scolaires soient, dans l'ensemble, tout à fait satisfaisants.

9. Cet indicateur de contexte territorial comprend sept paramètres : le niveau de revenu moyen des familles, le taux de chômage, le taux d'emploi en CDI, le taux de non-diplômés dans la classe d'âge des 45-54 ans, la part de familles monoparentales dans les ménages, la part de familles de quatre enfants et plus dans les ménages, la part de ménages vivant en HLM. Les auteurs justifient ces choix de manière très détaillée dans l'introduction de leur rapport consultable à l'adresse : cache.media.education.gouv.fr/file/2016/10/1/Depp-cereq-2016-Atlas-academique-risques-sociaux-echec-scolaire-introduction_625101.pdf.

L'article que nous présentons ici s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche pluridisciplinaire (Picardie-réussite-éducative, PREUVE) mené entre 2015 et 2018, orchestré par le Centre amiénois de recherche en éducation et formation (CAREF), et co-financé par le Conseil régional de Picardie et le FEDER (Fonds européen de développement régional). Ce projet avait pour ambition de cerner les spécificités de l'académie d'Amiens en apportant des éléments de compréhension issus du croisement de regards de plusieurs disciplines. Nous chercherons ici à déconstruire le raisonnement en termes de « *sous-développement* » ou de « *retard* », car il ne semble pas rendre compte objectivement de la réalité des problématiques rencontrées en Picardie en termes d'éducation.

Une première partie basée sur les rapports d'inspection nous permettra d'identifier les difficultés éducatives présentes en Picardie entre les années 1970 et le début des années 2000, l'origine de ces difficultés et, dans une certaine mesure, la pertinence des moyens utilisés pour y remédier. Un autre objectif de cette partie est de rendre compte de la différence d'appréciation d'une même réalité par une élite administrative locale, en l'occurrence l'inspecteur d'académie, et par une élite administrative implantée dans la capitale, à savoir les inspecteurs généraux. Il faut en effet être attentif, d'une part, à la réalité analysée, et, d'autre part, au vocabulaire employé pour qualifier celle-ci. Les outils mobilisés par les inspecteurs pour décrire la situation scolaire de l'académie d'Amiens gagnent aussi à être mis en valeur, car ils ne peuvent pas être aussi élaborés et englober une période aussi étendue que dans le cadre d'un projet universitaire.

L'objet de la seconde partie consiste justement à mener des études statistiques plus fines et sur une période plus étendue que celles des rapports d'inspection, afin de déconstruire le plus possible ces notions trop réductrices de « *retard* » ou de « *sous-développement* » et de mieux mettre en valeur la nature des difficultés de l'académie. Nous détaillerons ainsi les indicateurs statistiques relatifs à la scolarisation, à la diplomation, aux résultats au baccalauréat et à l'offre scolaire. Nous suivrons leurs évolutions depuis la fin des années 1960 en les comparant aux moyennes nationales afin de mettre en lumière les particularités de l'académie, et ainsi faire apparaître des formes de démocratisation scolaire dont les logiques semblent propres au caractère fortement populaire et rural de la Picardie.

LES RAPPORTS D'INSPECTION COMME RÉVÉLATEURS DES DIFFICULTÉS SCOLAIRES ET DE LEUR PRISE EN COMPTE POLITIQUE

La consultation de quatre rapports d'inspection consacrés à l'académie d'Amiens permet d'appréhender le regard du ministère et, dans une certaine mesure, du rectorat, sur la singularité de la situation éducative de cet espace. Deux de ces rapports ont été coordonnés par l'inspecteur de l'académie d'Amiens, André Grossetête, à la fin de la décennie 1970, et deux autres l'ont été par des inspecteurs généraux, respectivement en 1987 et en 2001 [MEN-IGA, 1987 ; MEN-EAP, 1978-1979a et b ; MEN-IGEN-IGAENR, 2001]. Ces rapports d'inspection permettent ainsi de disposer du regard de deux acteurs fondamentaux, à des périodes différentes, sur la mise en œuvre de la politique scolaire, celui du rectorat par le biais de l'inspection académique, celui du ministère par le biais de l'inspection générale¹⁰.

10. Au sujet de l'évolution des attributions des recteurs et des inspecteurs de l'Éducation nationale depuis les années 1960, voir CONDETTE [2017a, 2017b], STARCK [2017], TOULEMONDE [2009] ; MEN-IGEN-IGAENR [2006].

Le regard compréhensif et ému de l'inspecteur d'académie sur les origines des difficultés scolaires des Picards à la fin des années 1970

Le rapport coordonné par l'inspecteur d'académie André Grossetête durant l'année scolaire 1978-1979, consacré au collège rural, s'appuie sur une étude menée dans quatre établissements du Vimeu (espace situé sur la côte picarde, à l'ouest du département de la Somme) : Airaines, Oisemont, Beaucamps-le-Vieux et Feuquières [MEN-EAP, 1978-1979a ; MEN-IGEN-IGAENR, 2018]. Le choix de cette région s'explique par la forte présence d'ouvriers (40 % à 50 % selon les communes) et d'agriculteurs (20 % à 25 % selon les communes) au sein de la population active, autant de traits caractéristiques de l'espace correspondant à l'académie d'Amiens [MEN-EAP, 1978-1979a, p. 10]. Or, dans un tel contexte, les auteurs du rapport identifient trois freins à la réussite au collège.

Le premier concerne le relief et le climat, ainsi que les difficultés de transport qui en découlent : en effet, la plupart des élèves sont tributaires des transports scolaires et des aléas qui leur sont liés comme les « routes étroites et sinueuses, gorgées d'eau, [le] brouillard et [le] verglas fréquent, et éventuellement [la] formation de congères » [ibid., p. 8]. Ces élèves se lèvent à 6 h 30 du matin et ne sont de retour dans leur famille qu'à 18 h 30, raison pour laquelle l'auteur du rapport se demande comment ils peuvent encore avoir le « courage d'apprendre une leçon ou même de lire » à l'issue d'une journée de cours [ibid., p. 19].

Le contexte familial apparaît comme le deuxième frein à la réussite scolaire dans le Vimeu, car les élèves grandissent dans des milieux populaires où la culture scolaire n'est pas la priorité. Le niveau de formation de la population est qualifié de « bas » avec « 15 à 20 % seulement de celle-ci qui dépasse le niveau estimé du CEP¹¹ » [ibid., p. 12]. L'enquête montre aussi que les faibles ressources financières des parents semblent les inciter à orienter leurs enfants le plus rapidement possible vers la vie active.

L'éloignement des lieux de cultures légitimes constitue, d'après l'inspecteur d'académie, le troisième frein à la réussite au collège dans le Vimeu. Il mentionne que la plupart des élèves des trois établissements étudiés doivent parcourir 35 kilomètres pour atteindre un cinéma, un théâtre ou une maison de la culture et que, à ce titre, ils sont d'autant plus tributaires de la télévision.

Ces remarques poussent l'auteur du rapport à émettre les plus grandes réserves face aux décisions qui découlent de l'ordonnance du 6 janvier 1959 (prolongeant la scolarité jusqu'à 16 ans) et de l'instauration d'un « collège unique », décisions qui sont, selon lui, plus adaptées aux collèges et aux jeunes urbains qu'aux mondes ruraux [ibid., p. 4-5].

À la même époque, un second rapport est coordonné par l'inspecteur André Grossetête afin de mieux appréhender les difficultés qui apparaissent à l'occasion du passage de la classe de troisième à la classe de seconde : à la rentrée 1978, le taux de passage est de moins de 45 % en Picardie alors que la moyenne nationale est proche de 56 % [MEN-EAP, 1978-1979b]. L'objectif de ce travail est de contribuer à la réflexion menée depuis 1975 au sein de l'académie d'Amiens, en vue d'accroître le niveau moyen de formation au sein de cet espace. Ce rapport est issu d'une grande enquête par questionnaire ayant mobilisé l'ensemble des lycées de l'académie. Près de 86 % des redoublants ont ainsi pu être interrogés et les résultats montrent que les principales causes du redoublement sont le fossé entre les exigences de la seconde et celles de la troisième, le rythme des cours jugé trop rapide par les élèves, ainsi que la quantité de travail à effectuer. Les auteurs du rapport ajoutent que moins d'un redoublant sur deux aura le baccalauréat [ibid.].

11. CEP : classe de préparation du certificat d'études professionnelles.

Le regard sévère de l'inspection générale sur l'académie de Picardie

Si nous ne disposons pas de rapports postérieurs rédigés par l'inspection académique, au moins peut-on mobiliser deux études menées par l'inspection générale de l'Éducation nationale et qui proposent des conclusions très proches de celles évoquées précédemment. Il paraît intéressant de noter que le terme de « *retard* » figure au cœur de ces deux rapports. L'intitulé de celui de 1987 est évocateur de ce point de vue : « *Note relative aux retards scolaires dans l'académie d'Amiens* » [MEN-IGA, 1987]. Quant au rapport de 2001, la première sous-partie s'intitule : « *Académie d'Amiens : l'école en retard* » [MEN-IGEN-IGAENR, 2001].

La lecture du rapport de l'inspection générale de 1987 semble montrer que la situation ne s'est guère améliorée au regard du constat dressé par l'inspection académique à la fin des années 1970 [cf. *supra*]. Le document de 1987 mentionne que 18 % des élèves picards inscrits en CP ont un âge supérieur à l'âge normal lié à cette classe, à savoir six ans, alors que la moyenne nationale est de 13,2 % [MEN-IGA, 1987, p. 2]. On peut y lire aussi que « *le pourcentage des jeunes d'une classe d'âge arrivant en troisième est l'un des plus bas de France et que les élèves issus de cette sélection poursuivent moins qu'ailleurs des études de second cycle* » [*ibid.*, p. 6]. Bien que la demande de formation professionnelle courte soit la plus affirmée au sein de l'académie d'Amiens, les taux de réussite aux examens dans cette branche sont eux aussi inférieurs à la moyenne nationale. Les difficultés sont également lisibles dans l'enseignement général et technique puisque les taux de réussite des bacheliers de ces sections sont, « *dans l'ensemble inférieurs aux taux nationaux* » [*ibid.*, p. 8]. Il convient d'ajouter que les auteurs prennent bien soin de souligner que la situation de l'académie d'Amiens est très contrastée, que l'on raisonne à l'échelle des départements ou à l'échelle des établissements, toutes sections confondues. Le rapport de 1987 mentionne par exemple que l'« *on peut relever des variations importantes suivant les séries selon les établissements à la session de 1985* », et que « *pour le baccalauréat d'enseignement général, 14 lycées sur 27 se trouvaient au-dessous de la moyenne académique* » [*ibid.*, p. 10].

Si le caractère rural de la région et la dépendance d'une grande partie des élèves picards vis-à-vis des transports scolaires sont encore une fois soulignés [*ibid.*, p. 19-20], l'inspecteur général adjoint Alcide Quilliot insiste bien davantage sur les failles de la politique éducative menée en Picardie à savoir le manque de contacts entre le primaire et le secondaire, l'orientation trop systématique des élèves vers l'enseignement professionnel ou encore le défaut de cohérence entre l'offre scolaire et les besoins locaux en emploi. Les auteurs écrivent ainsi que « *le lycée professionnel représente encore trop souvent une structure-parking où sont accueillis les élèves en situation d'échec, les élèves de cinquième trop âgés, les élèves orientés par rejet* » [*ibid.*, p. 16]. L'absence quasi-totale de dialogue entre les enseignants du primaire, du collège et du lycée, est également dénoncée : « *dans bien des établissements l'instauration de liens réciproques entre lycée et collège, ou entre collège et école s'enlise dans des visites de routine ou quelques relations très formelles, voire rituelles* » [*ibid.*, p. 11]. L'« *éclatement géographique des filières techniques et la multiplicité des spécialités* » sont aussi accusés de contribuer au déficit d'informations dont disposent les familles [*ibid.*, p. 11-12]. La situation paraît d'autant plus critique que le nombre de places offertes dans les filières professionnelles courtes est bien inférieur à la demande : pour 5 643 places disponibles en juin 1986, on relève 8 422 candidatures en quatrième préparatoire et technologique, en CEP, CPPN et CPA¹² [*ibid.*, p. 7]. De plus, les formations publiques offertes dans les différentes parties de l'académie ne coïncident pas toujours avec les besoins locaux : l'inspecteur souligne que l'Oise

12. CEP : conseil en évolution professionnelle ; CPPN : classes préprofessionnelles de niveau ; CPA classes préparatoires à l'apprentissage.

« apparaît relativement moins bien équipée que les deux autres départements pour les formations professionnelles » et que « par contre, elle dispose de sections d'habillement plus nombreuses alors qu'elle possède moins d'entreprises dans cette branche » [*ibid.*, p. 8].

Ce rapport de 1987 s'achève par des pistes de réforme qui se rapprochent de celles déjà évoquées en 1978 : adapter davantage les formations proposées à la diversité des élèves, multiplier les créations de « classes passerelles » afin de permettre aux élèves d'atteindre un niveau de formation le plus élevé possible, mener une politique d'orientation plus progressive et plus tardive dans le but de ne pas pénaliser les élèves les plus fragiles, ne pas hésiter à fermer les formations devenues inadaptées aux besoins locaux et en créer d'autres jugées plus utiles [*ibid.*, p. 23].

D'après le rapport de l'inspection générale de 2001 sur l'académie de Picardie, toutes ces recommandations sont loin de porter leurs fruits et/ou d'être appliquées [MEN-IGEN-IGAENR, 2001]. Ce rapport souligne, comme celui de 1987, des résultats inquiétants dès l'école primaire, puisque les résultats des évaluations de CE2 au sein de l'académie de Picardie sont les plus mauvais de la France métropolitaine. La situation dans le secondaire n'est guère meilleure : les taux de redoublement en seconde générale et technologique, en terminale générale et technologique, ainsi qu'en terminale BEP, sont beaucoup plus élevés que la moyenne métropolitaine. Les sorties sans qualification au niveau 5 restent élevées (pour la période 1993-1995, 13,4 % d'une classe d'âge en Picardie, contre 8 % pour la moyenne française métropolitaine). Les taux de scolarisation en Picardie des 16-19 ans (79,9 % pour la Picardie ; 85,7 % au niveau national) comme des 20-24 ans (22,9 % en Picardie, 33,4 % à l'échelle nationale) sont tout aussi faibles [*ibid.*, p. 10]. Enfin, le taux d'accueil des bacheliers dans le supérieur est le plus faible du pays après la Corse (60,78 % en Picardie, contre 85,87 % pour la moyenne française) [*ibid.*].

Les inspecteurs soulignent toutefois que les difficultés constatées en Picardie sont moins singulières que multiples et durables. Les autres académies du nord du pays ont connu des problèmes qui s'apparentent à ceux de la Picardie, mais pas en aussi grand nombre et avec une telle intensité sur le temps long :

« La Picardie est une région dont les composantes, ni au plan économique, ni au plan social ne sont exorbitantes, non plus qu'au plan scolaire d'ailleurs : l'examen des chiffres qui décrivent sa situation nous ramène souvent au Nord-Pas-de-Calais, aux deux Normandie ou à la Champagne-Ardenne. Ni les grandes exploitations betteravières ou céréalières ne sont spécifiques, ni l'héritage difficile d'une tradition industrielle rurale, par exemple dans le textile, confrontée à partir de la fin des années soixante-dix à une "crise" mondiale, ni l'implantation dans les années soixante d'industries faisant appel à une main-d'œuvre peu qualifiée, ni les problèmes économiques et sociaux des couronnes les plus périphériques de l'agglomération parisienne. De la même façon, nous avons vu que ni les retards scolaires, ni les difficultés à conduire plus d'élèves au niveau d'un baccalauréat, ni les taux d'échec aux examens, ne sont des spécificités picardes. Mais comme il apparaissait que l'académie d'Amiens trouvait hélas une sorte de spécificité dans la conjonction, la permanence et la gravité de difficultés scolaires sensibles, de même la région Picardie est la seule à se trouver placée par la géographie de façon aussi flagrante à la confluence des problèmes de l'agglomération parisienne et de ceux des régions où s'était affirmé l'ancien modèle industriel et agricole du Nord et Nord-Est français, d'où un évident cumul de difficultés » [*ibid.*, p. 28-29].

Si les inspecteurs mobilisent l'histoire de la région comme facteur explicatif des problèmes éducatifs constatés en Picardie, ils insistent plus lourdement encore, comme c'était le cas dans le rapport de 1987, sur les dysfonctionnements propres à l'Éducation nationale. Le ministère est accusé de ne pas suffisamment tenir compte de la spécificité et de l'ampleur des difficultés scolaires en Picardie. Les rédacteurs du rapport reprochent au ministère de ne pas doter l'académie de suffisamment de postes relatifs au pilotage de la politique scolaire, notamment les postes d'IA-IPR (inspecteur d'académie – inspecteur académique régional). Les auteurs écrivent qu'à la rentrée 2000, 32 IA-IPR étaient rattachés à l'académie d'Amiens, ce qui correspond à la norme nationale ; mais ils précisent ensuite que sur ces 32 personnes, 18 étaient rattachés à une autre académie et effectuaient donc ailleurs qu'en Picardie l'essentiel de leur activité [*ibid.*, p. 54-55]. Les auteurs du rapport ajoutent que les enseignants, les chefs d'établissements, les inspecteurs territoriaux et les responsables administratifs de Picardie reprochent au ministère de donner des directives contradictoires à quelques mois d'intervalle, ce qui ne facilite pas selon eux la mise en œuvre d'une politique cohérente et adaptée aux besoins locaux [*ibid.*, p. 52]. Enfin, un déficit de concertation à tous les niveaux est constaté. Les IA-IPR sont jugés trop repliés chacun sur leur discipline et les projets d'établissements dans le secondaire, contrairement au primaire, sont jugés peu suivis par les professeurs concernés, voire totalement méconnus [*ibid.*, p. 50]. Les cadres départementaux et académiques donnent aussi parfois lieu à la mise en place de politiques parallèles sur les mêmes sujets sans qu'il y ait réelle concertation [*ibid.*, p. 54-55]. Les relations entre l'enseignement privé et les autorités académiques sont plus tendues que dans les autres académies et les parents d'élèves « *des classes moyennes et populaires* » semblent se tourner de plus en plus, pour les inscriptions au collège, vers les établissements privés, par volonté d'éviter l'enseignement public qui ne répond pas à leurs attentes. Le dialogue entre les autorités académiques et les collectivités territoriales est jugé très insuffisant : l'importance nouvelle de la région dans le cadre du pilotage de la politique scolaire des lycées n'a pas été comprise par les autorités de l'Éducation nationale [*ibid.*, p. 64-65 ; MEN-IGEN, 2000].

Ces rapports d'inspection permettent ainsi de disposer du regard de deux acteurs fondamentaux de la mise en œuvre de la politique scolaire, celui du rectorat par le biais de l'inspection académique, et celui du ministère par le biais du rapport de l'inspection générale. Il est intéressant de remarquer que les deux corps d'inspection insistent au moins autant, voire plus en ce qui concerne les rapports de l'inspection générale, sur le rôle des acteurs chargés d'élaborer et de mettre en œuvre des formations, que sur les difficultés traditionnellement présentées comme structurelles (caractère rural très affirmé de la région picarde, tant dans la composition de sa population que dans les paysages, destructions des deux guerres mondiales, crise industrielle des années 1970). Qu'ils en aient conscience ou non au moment de la rédaction de leur rapport, les deux catégories d'inspecteurs, à travers l'évocation de certains exemples, montrent bien qu'une analyse des difficultés scolaires ne doit pas rester enfermée dans les cadres d'action définis par le pouvoir central (académie, région, département). Il faut en effet élaborer et analyser des statistiques à l'échelle des établissements, d'une ville, ou encore de régions autres que les régions administratives. Il faut aussi ajouter qu'une telle recherche gagne à être menée sur le temps court, comme sur le temps long, pour autant que les statistiques le permettent.

« RETARD », « SOUS-DÉVELOPPEMENT » OU FORME SPÉCIFIQUE DE « DÉMOCRATISATION » SCOLAIRE ?

Ce cadrage, à la fois historique et institutionnel, effectué par le biais des rapports d'inspection, permet de connaître les visions de l'académie entretenues par les inspecteurs, ses difficultés, ainsi que les facteurs explicatifs invoqués selon les périodes. Pour mieux appréhender les caractéristiques du système éducatif en Picardie, nous allons étudier les tendances de diplomation depuis les années 1960 en comparant les moyennes nationales, celles de l'académie d'Amiens et celles des départements qui composent la région Picardie. En observant les tendances de la scolarisation en Picardie depuis la fin des années 1960, nous pourrions aborder précisément les spécificités de l'académie d'Amiens. Pour cela, nous commencerons par mettre en lumière les grandes caractéristiques de la scolarisation en Picardie, avant d'aborder spécifiquement les aspects relatifs aux différentes filières du baccalauréat. Nous évoquerons ensuite l'importance des formations professionnelles en Picardie et le rôle que celles-ci ont joué dans le processus de démocratisation scolaire dans l'académie. Nous nous baserons, pour ce faire, sur des données issues des recensements de la population depuis 1968, ainsi que sur des matériaux statistiques relatifs à la réussite au baccalauréat et à l'offre scolaire recueillis auprès du service de la division de l'évaluation, de la prospective et du pilotage de l'académie d'Amiens.

Les écarts de scolarisation persistent mais perdent en amplitude

D'une manière très générale, entre 1968 et 2014, le niveau de scolarisation de la classe d'âge des 16-24 ans picards est légèrement plus faible que la moyenne nationale. Toutefois, l'écart entre l'académie d'Amiens et la France tend à se resserrer, notamment au cours des années 1970 et 1980 : les taux de scolarisation des 16 à 24 ans en Picardie et en France métropolitaine étaient respectivement de 18 % et 24,5 % en 1968, et de 43,7 % et 45,4 % en 1990 ↘ **Tableau 1**.

Depuis les années 1990, cet écart reste constant et semble dû au solde des entrées et sorties des jeunes de 15-24 ans en Picardie. Ce solde, largement négatif, est l'un des plus faibles de France en 2006. Il s'explique par le départ de nombreux jeunes âgés de 18 à 25 ans en vue d'effectuer leurs études supérieures dans une autre région [VENET, 2017]. Ainsi, toujours en 2006, et selon le recensement, les taux de scolarisation des Picards de 18 à 24 ans étaient de 44 %, contre presque 52 % en France. Le même décalage est visible lorsque l'on consulte la

↘ **Tableau 1** Évolution des taux de scolarisation des 16-24 ans entre 1968 et 2014

	France	Picardie	Aisne	Oise	Somme
1968	24,5	18,1	18,5	15,6	20,3
1975	30,5	25,3	24,7	23,8	27,4
1982	32,4	28,4	26,7	27,8	30,7
1990	45,4	43,7	41,1	42,7	47,3
1999	53,4	51,6	49,1	49,8	55,8
2009	45,1	42,7	40,1	41,5	46,4
2014	45,8	44,3	41,5	43,7	47,7

Éducation & formations n° 100 © DEPP

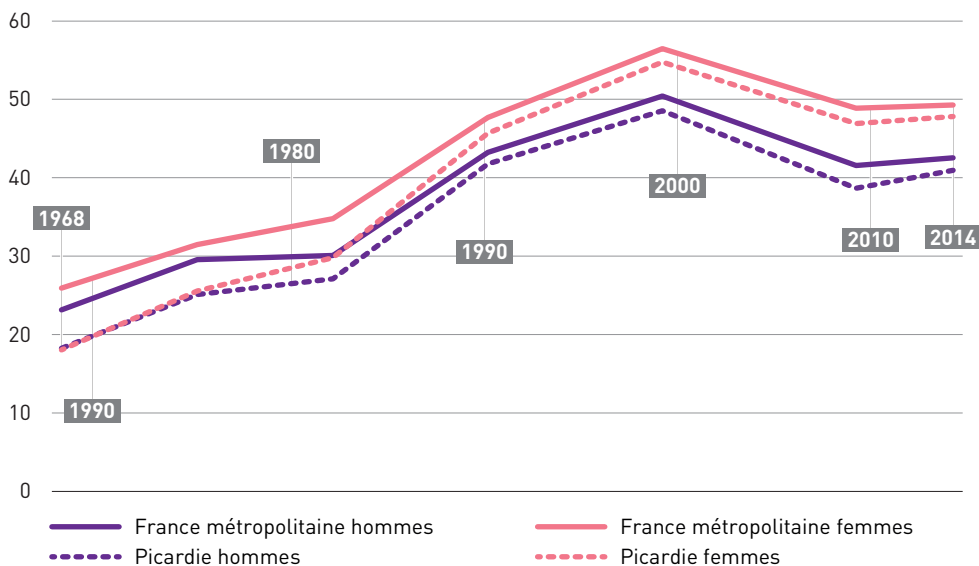
Champ : part des 16-24 ans scolarisés, France métropolitaine.

Source : Insee, recensements de la population.

part des étudiants de l'enseignement supérieur parmi les 16-29 ans, avec un taux de 2,6 % pour la Picardie et de 3,6 % à l'échelle du pays¹³. Si l'offre de formation supérieure s'est développée en Picardie depuis les années 1970¹⁴, celle-ci reste fortement concurrencée par les universités de Lille et de la région parisienne [SAINT-OURENS, 2001]. Les forts taux de départ des jeunes souhaitant poursuivre leur formation post-bac font donc baisser les taux de scolarisation locaux et expliquent les différences qui s'observent entre les départements picards. Ainsi, les taux de scolarisation de l'Aisne et de l'Oise (départements qui comptent le moins de sites de formations supérieures) sont inférieurs à celui de la Somme, et l'écart semble s'être creusé au cours des années 1980 et 1990. Les meilleurs résultats de la Somme s'expliquent par le fait que le principal pôle urbain de la région (Amiens), qui détient l'offre de formations post-baccalauréat la plus développée, se situe dans ce département.

De même, le rattrapage des taux de scolarisation dans l'académie d'Amiens a été particulièrement fort pour les femmes. Alors que la part des femmes de 16 à 24 ans scolarisées en 1968 était de 18 % en Picardie, contre 26 % en France, elle atteint 45,7 % en 1990 dans l'académie d'Amiens, et 47,7 % au niveau national ↘ **Figure 1**. L'accroissement du taux de scolarisation des filles est donc plus important dans l'académie d'Amiens qu'à l'échelle nationale alors que l'on ne trouve que peu de traces d'un volontarisme particulier à ce niveau dans les rapports des inspecteurs.

↘ **Figure 1** Évolution des taux de scolarisation des 16-24 ans entre 1968 et 2014 selon le sexe



Champ : part des 16-24 ans scolarisés selon le sexe, France métropolitaine.

Source : Insee, recensements de la population.

Éducation & formations n° 100 © DEPP

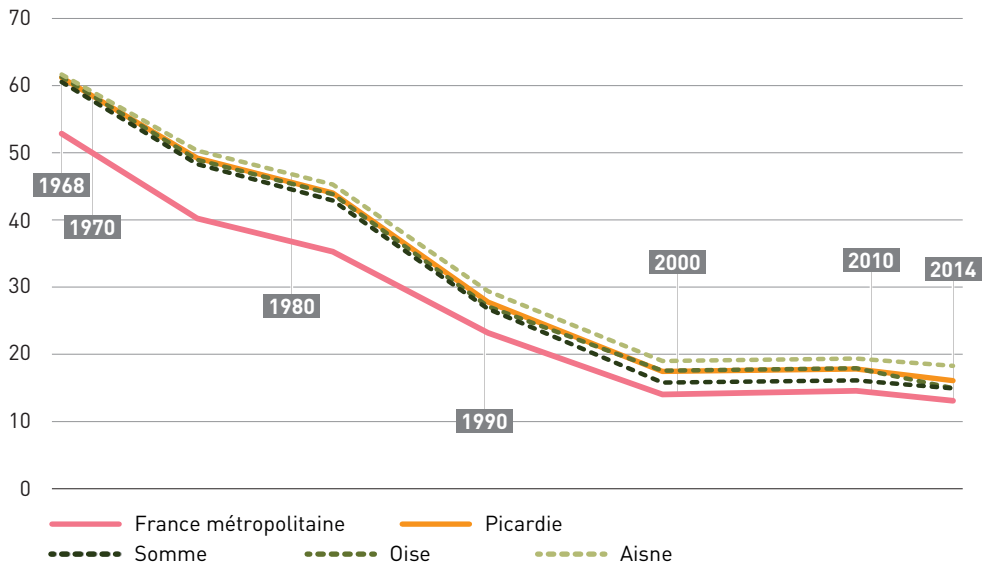
¹³. Analyses effectuées à partir des données complémentaires de l'article de Chantal BRUTEL [2010].

¹⁴. Notamment par la création d'IUT et d'antennes décentralisées de l'université de Picardie dans plusieurs petites villes de l'Aisne (Saint-Quentin, Laon) et de l'Oise (Beauvais) et par l'apparition de sections BTS dans plusieurs lycées de la région.

En parallèle de ces évolutions, depuis la fin des années 1960, la part des personnes de moins de 25 ans qui ont arrêté leur scolarité sans diplôme a fortement baissé en Picardie comme partout en France. Le taux de l'académie d'Amiens reste toutefois au-dessus de la moyenne : en 1968, il était de 53 % au niveau national, mais dépassait les 61 % en Picardie. En 2014, même si l'écart s'est réduit, le taux picard est encore de 3 points supérieur à celui de la France (16 % contre 13 %) ↘ **Figure 2**. En outre, cette évolution est assez hétérogène au sein de la région. Un écart important s'est notamment creusé entre l'Aisne et les autres départements. Alors qu'à la fin des années 1960, les départements picards ont globalement les mêmes taux de jeunes non-diplômés, à savoir près de 61 %, l'Aisne se caractérise par un taux dépassant les 18 % en 2014, contre moins de 15 % pour l'Oise et la Somme. L'Oise est en effet le département qui bénéficie le plus de la proximité avec la région parisienne¹⁵, et la Somme profite de l'implantation centrale de l'agglomération amiénoise où les offres de formations et d'emplois dans les secteurs du service sont nombreuses. En comparaison, l'Aisne est donc caractérisée par des difficultés éducatives et sociales plus marquées que dans le reste de la région.

Bien qu'il ait largement décri, le taux de sortie du système éducatif sans diplôme reste plus élevé dans l'académie d'Amiens que dans le reste de la France, car les jeunes Picards

↘ **Figure 2** Évolution de la part des 16- 24 ans ayant fini leur scolarité sans diplôme entre 1968 et 2014



Champ : part des 16- 24 ans ayant terminé leur scolarité sans diplôme.
Source : Insee, recensements de la population.

Éducation & formations n° 100 © DEPP

¹⁵. Cette proximité de l'Oise et de la région parisienne s'incarne notamment dans la morphologie sociale du département. En 2014, celui-ci compte plus de cadres dans sa population active (13 % contre 11 % dans la Somme, et 8 % dans l'Aisne), mais moins d'ouvriers (21 % contre 23 % dans la Somme et 25 % dans l'Aisne) et de chômeurs (11 % contre 13 % dans la Somme et 14,5 % dans l'Aisne).

déclarent bien souvent vouloir entrer tôt en activité et ne pas se sentir capables de réussir à l'école. La consultation des résultats de l'enquête (programme de recherche « *Territoires et décrochage scolaire* ») menée par le Centre de recherche en éducation de Nantes permet de prendre la mesure de cet état de fait. Sur la base d'un sous-échantillon de 537 jeunes parmi les 5 920 de l'académie de Picardie ayant été identifiés comme en situation de décrochage, il apparaît que près de 72 % des jeunes interrogés disent avoir décroché car ils veulent exercer une activité professionnelle, plus de 65 % expriment une lassitude vis-à-vis de l'école, 60 % déclarent avoir voulu gagner de l'argent, et 45,6 % disent perdre leur temps à l'école [CREN, 2015 ; BERNARD et MICHAUD, 2016]. En 2014, la Picardie est ainsi la région dans laquelle la part des 16-24 ans sans diplôme est la plus élevée de France métropolitaine ↘ **Tableau 2.**

À mesure que le taux de sortie du système scolaire sans diplôme diminue à l'échelle de la France métropolitaine (passant de 53 % à 13 % entre 1968 et 2014), l'accès au baccalauréat se développe très rapidement.

La démocratisation du baccalauréat dans l'académie d'Amiens

Entre la fin des années 1960 et l'année 2014, la part des Français de moins de 25 ans qui termine sa scolarité en ayant le baccalauréat ou un diplôme du supérieur a fortement augmenté, conformément à la dynamique de « *démocratisation quantitative* » de l'enseignement scolaire

↘ **Tableau 2** Part des 16-24 ans ayant fini leur scolarité sans diplôme en 2014 par région

Région	Part des moins de 25 ans sans diplôme
Picardie	16,06
Corse	15,61
Nord-Pas-de-Calais	15,28
Haute-Normandie	14,85
Bourgogne	14,74
Centre-Val de Loire	14,56
Champagne-Ardenne	14,54
Languedoc-Roussillon	14,19
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14,06
Franche-Comté	13,76
Aquitaine	13,24
Poitou-Charentes	13,13
Lorraine	13,12
France métropolitaine	13,08
Limousin	12,57
Basse-Normandie	12,55
Midi-Pyrénées	12,51
Alsace	12,29
Rhône-Alpes	12,22
Auvergne	12,20
Pays de la Loire	11,50
Île-de-France	10,86
Bretagne	9,70

Éducation & Formations n° 100 © DEPP

Champ : part des 16-24 ans ayant terminé leur scolarité sans diplôme.

Source : Insee, recensements de la population 2014.

qui résulte de la volonté formulée en 1985 d'amener « 80 % d'une classe d'âge au Bac » [MERLE, 2002]. Toutefois, les taux de l'académie d'Amiens demeurent en deçà de la moyenne nationale, et l'écart a eu tendance à se creuser au cours de la période, ce qui peut laisser penser que la démocratisation a pris des formes singulières en Picardie. En 1968, environ 7 % des Français de moins de 25 ans ayant terminé leur scolarité avaient le baccalauréat ou un diplôme du supérieur, contre moins de 6 % en Picardie. En 2014, ce taux est passé à 27,4 % au niveau national et à 24,8 % dans l'académie d'Amiens. Cette augmentation s'est effectuée en deux temps, à l'échelle du pays comme au sein de la Picardie : elle est d'abord assez lente et s'accélère à partir des années 1990 ↘ **Figure 3**. Si l'on s'intéresse aux différences entre départements, il apparaît que l'Oise a presque atteint le taux moyen national alors que les départements de l'Aisne et de la Somme, plus ruraux et moins proches de la région parisienne, semblent être les plus en difficulté. Ainsi, en 2014, moins d'un quart des personnes de moins de 25 ans qui ont terminé leur scolarité dans la Somme et l'Aisne sont titulaires d'un Bac ou d'un diplôme du supérieur, contre près de 27 % dans l'Oise. Cet écart entre les départements a eu tendance à s'accroître à partir des années 1980, et plus particulièrement au cours des années 2000.

En amenant la focale sur l'examen lui-même, il apparaît que les résultats au baccalauréat, toutes séries confondues, sont, dans l'académie d'Amiens, systématiquement inférieurs aux moyennes nationales depuis les années 1980. Avant cette date, les résultats du baccalauréat en Picardie étaient relativement équivalents aux taux observés au niveau français ↘ **Figure 4**.

L'arrivée de nouvelles populations dans le système éducatif picard, à la fin des années 1970 et 1980, a modifié les indicateurs de réussite au baccalauréat. L'écart qui apparaît dans les années 1980 entre les résultats en Picardie et les taux de réussite observables au niveau national peut être interprété comme un effet de la démocratisation sociale de l'enseignement. Ce phénomène prend une intensité particulière dans l'académie d'Amiens : entre 1980 et 1995, le nombre de candidats à l'examen du baccalauréat augmente beaucoup plus fortement en Picardie qu'ailleurs en France (239,4 % d'augmentation dans l'académie d'Amiens, contre 83,7 % au niveau national) ↘ **Tableau 3**.

Cette explosion du nombre de candidats au baccalauréat est liée à l'arrivée massive d'élèves issus de catégories sociales qui se tenaient jusque-là éloignées de l'examen. Les catégories populaires, surreprésentées en Picardie, fréquentent peu le système scolaire jusqu'à la fin des années 1970, mais l'investissent massivement à partir des années 1980. En effet, la crise économique transforme radicalement la relation formation-emploi et pousse les jeunes à acquérir des niveaux scolaires supérieurs à ceux de leurs parents pour pouvoir entrer en activité [VAN ZANTEN, 1990]. Toutefois, ces nouvelles populations n'atteignent pas le niveau des performances scolaires observables durant les périodes précédentes et les taux de réussite ont tendance à baisser.

↘ **Tableau 3 Pourcentages d'augmentation du nombre de candidats au baccalauréat**

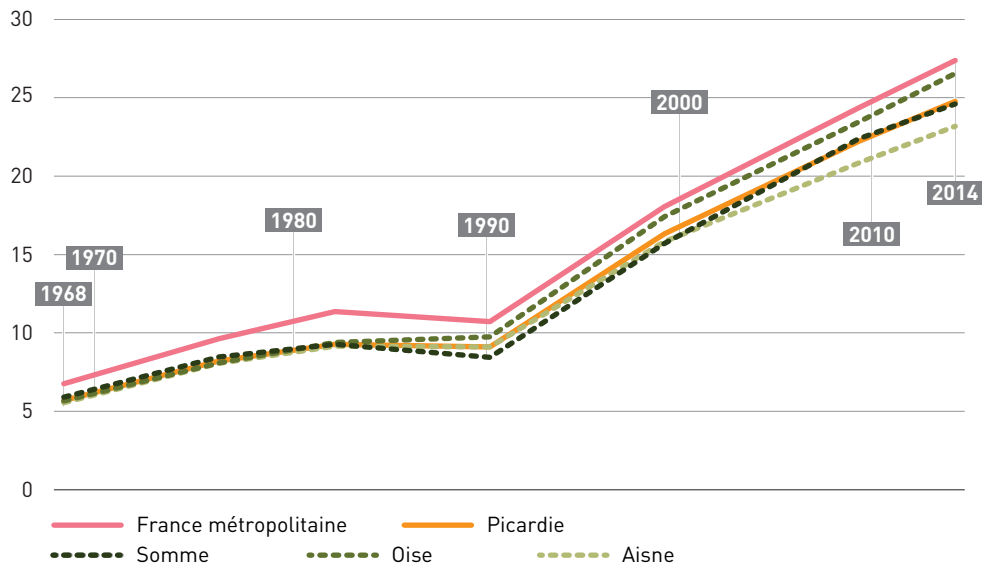
		1964	1980	1995
Picardie	Effectifs	4 527	6 182	20 979
	Augmentations		+ 36,6 %	+ 239,4 %
France métropolitaine	Effectifs	199 431	34 6954	63 7377
	Augmentations		+ 74,0 %	+ 83,7 %

Éducation & formations n° 100 © DEPP

Champ : nombre de candidats au baccalauréat (toutes séries confondues), académie d'Amiens et somme des académies de France métropolitaine.

Source : MENJ-DEPP, résultats au baccalauréat.

Figure 3 Évolution de la part des 16-24 ans ayant fini leur scolarité avec un baccalauréat ou diplôme de l'enseignement supérieur entre 1968 et 2014

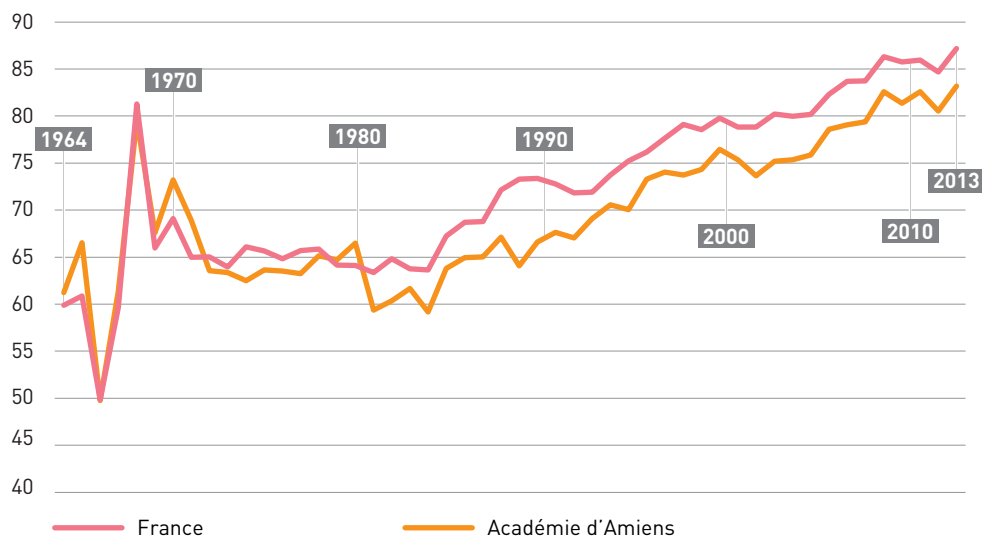


Éducation & formations n° 100 © DEPP

Champ : part des 16-24 ans ayant terminé leur scolarité avec un baccalauréat ou un diplôme de l'enseignement supérieur, France métropolitaine.

Source : Insee, recensements de la population.

Figure 4 Évolution du taux de réussite au baccalauréat entre 1964 et 2013



Éducation & formations n° 100 © DEPP

Champ : taux de réussite au baccalauréat (toutes séries confondues), académie d'Amiens et moyenne des académies de France métropolitaine.

Source : MENJ-DEPP, résultats au baccalauréat.

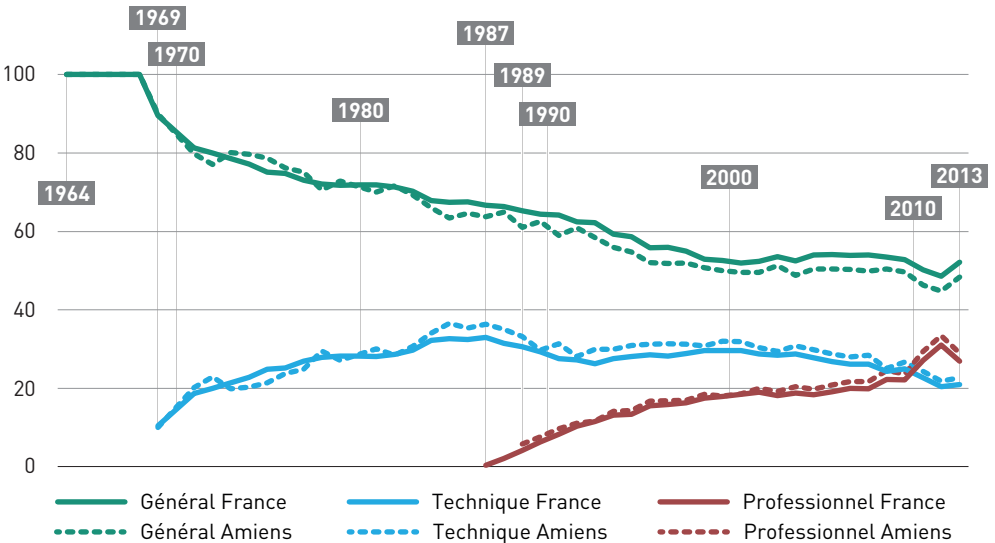
De plus, cette démocratisation scolaire va principalement concerner les filières professionnelles et technologiques. Depuis les années 1980, les parts des bacheliers professionnels et technologiques parmi l'ensemble des bacheliers sont plus élevées dans l'académie d'Amiens qu'au niveau national. Inversement, les taux de bacheliers généraux sont plus faibles en Picardie ↘ **Figure 5**.

Ces tendances confirment l'hypothèse selon laquelle les nouveaux élèves de Picardie qui investissent le baccalauréat à partir des années 1980 vont massivement préférer les filières techniques et professionnelles. Ces « *nouveaux lycéens* » [DUBET, 1991], majoritairement issus des classes populaires, se dirigent prioritairement vers les filières de Bacs technologiques récemment créées, et la « *conquête du statut lycéen se fait par les filières et les titres scolaires les moins valorisés* » [ALONZO et HUGRÉE, 2010]. Comme l'a montré Pierre MERLE en utilisant la notion de « *démocratisation ségrégative* » [MERLE, 2000], la création des filières technologiques et professionnelles a permis l'accès au baccalauréat des franges populaires de la jeunesse, tout en les maintenant relativement à l'écart des filières générales. L'académie d'Amiens est donc un espace privilégié pour observer cette double dynamique de scolarisation de jeunes issus des classes populaires et de développement d'une offre scolaire à visée professionnelle.

Le fort accroissement de l'offre de formation professionnelle entre 1973 et 2010

Si l'on considère l'évolution des formes de scolarisation dans l'académie d'Amiens, il est donc essentiel de porter la focale sur l'enseignement professionnel qui tient une place importante dans l'orientation des élèves qui y sont scolarisés ↘ **Figure 6**. Entre 1960 et la fin des années

↘ **Figure 5** Évolution des parts des bacheliers admis selon le secteur d'étude entre 1962 et 2013

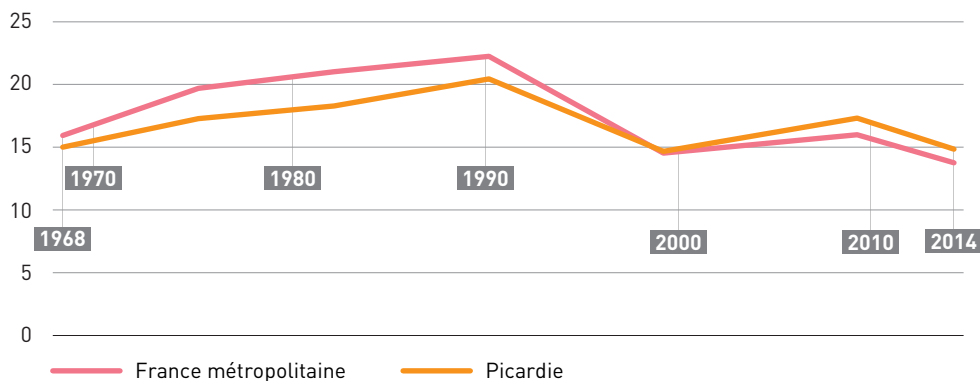


Éducation & formations n° 100 © DEPP

Champ : nombre d'admis aux baccalauréats, selon les séries, académie d'Amiens et moyenne des académies de France métropolitaine.

Source : MENJ-DEPP, résultats au baccalauréat.

Figure 6 Évolution de la part des 16-24 ans qui a terminé sa scolarité avec un CAP ou un BEP entre 1968 et 2014



Éducation & formations n° 100 © DEPP

Champ : nombre de personnes de 16 à 24 ans non scolarisées et ayant un CAP ou un BEP, rapporté au nombre de personnes de 16 à 24 ans non scolarisées, dans l'académie d'Amiens d'une part, et à l'échelle nationale d'autre part.
Source : Insee, recensements de la population.

1990, le taux de personnes âgées de 16 à 24 ans non scolarisées et titulaires d'un CAP ou d'un BEP dans l'académie d'Amiens était inférieur à la moyenne nationale, mais, depuis la fin des années 1990, cette tendance s'est inversée, marquant une sorte de préférence des jeunes Picards pour les formations professionnelles rapidement qualifiantes.

Une telle évolution est également lisible à travers l'analyse de l'offre scolaire publique durant la même période. En compilant les documents de la DEPP du rectorat d'Amiens dressant la liste des établissements et des formations du secondaire de l'académie d'Amiens par année, nous avons pu établir une évolution de l'offre de formation en Picardie depuis 1973. Afin de rendre comparables les offres de formations d'une année à l'autre, nous avons regroupé les formations en quatre grandes catégories : les formations générales de niveaux sixième-troisième (FG-6-3) ; les formations générales correspondant aux parcours accomplis en lycées généraux et technologiques de la seconde à la terminale (FG-2-T) ; les formations professionnelles orientées vers le BEP et le CAP ainsi que les classes Segpa (FP-BCS) ; les formations professionnelles aboutissant aux baccalauréats professionnels (FP-BP). En effet, nous avons préféré compter le nombre de formations proposées plutôt que le nombre d'établissements. Ainsi, si un lycée délivre un CAP, un BEP et un baccalauréat professionnel, nous avons comptabilisé deux formations professionnelles niveaux BEP-CAP et une formation professionnelle niveau baccalauréat¹⁶.

Depuis les années 1970, la part de la formation proposée en cursus professionnel a très fortement augmenté en Picardie. Si on cumule l'ensemble des filières professionnelles, elles représentaient 17 % de l'offre de formation des établissements du secondaire public en 1973 (les baccalauréats professionnels n'existaient pas encore) contre plus de 51 % en 2010. Pour sa part, la proportion des formations générales en lycée a eu tendance à décroître lentement, passant sous la barre des 10 % depuis les années 2000. Ainsi, en 2010, la part des formations

16. Faute de données suffisamment fiables, nous n'avons pas inclus ici les statistiques des CFA, lycées agricoles et les établissements privés ; la part de l'enseignement professionnel est donc sous-représentée.

menant à des baccalauréats professionnels était supérieure à celle des parcours en lycées généraux (18 % contre moins de 9 %) dans l'offre de formation de l'académie d'Amiens ↘ **Figure 7**.

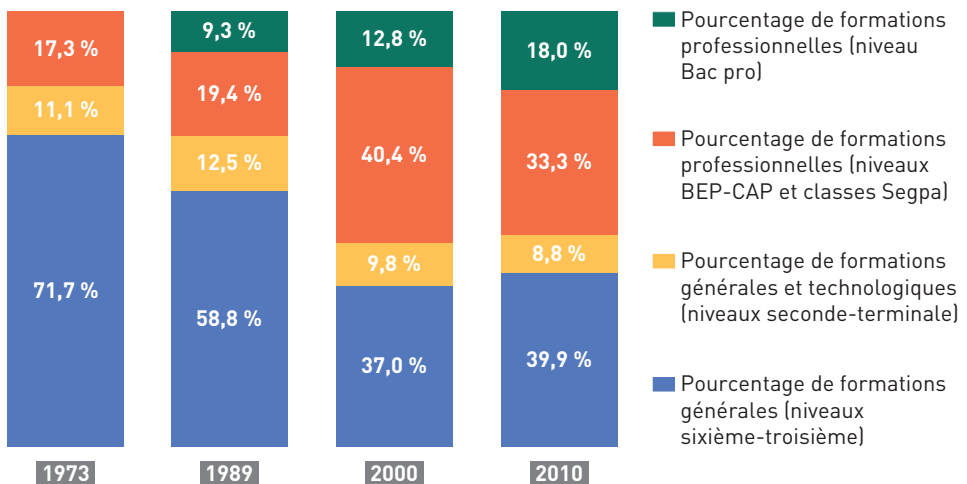
En définitive, l'évolution des taux de scolarisation dans l'académie d'Amiens est très fortement liée au développement de l'offre de formations professionnelles sous forme de BEP, CAP et Bac professionnels. Les années 1980 et 1990, qui ont vu les taux de scolarisation fortement augmenter, sont aussi celles qui correspondent au développement de l'offre de formation professionnelle ↘ **Figure 8**.

CONCLUSION

D'une manière générale, la situation s'améliore nettement dans l'académie d'Amiens depuis les années 1960 : les taux de scolarisation ont explosé, notamment pour les filles, de même que le nombre de personnes qui se présentent et obtiennent le baccalauréat, et les taux de sortie du système scolaire sans diplôme ont connu une importante baisse. Toutefois, malgré ces tendances à l'amélioration, des écarts subsistent si l'on compare l'académie au reste de l'espace métropolitain. Ces différences, visibles dans les niveaux de scolarisation, les indicateurs de réussite des élèves, et plus globalement le niveau de qualification des populations, tiennent à des facteurs multiples dont les effets combinés fixent des problématiques sur lesquelles les pouvoirs politiques semblent finalement avoir assez peu de prise.

Ces écarts s'observent nettement en ce qui concerne le département de l'Aisne qui est également le plus rural au sens où ce département se compose de villages centrés sur de petites villes proposant peu de possibilités de formation sur place. L'étude des spécificités de l'académie d'Amiens, loin de renseigner sur de quelconques traits culturels faisant acte

↘ **Figure 7 Répartition des types de formations dispensées dans l'académie d'Amiens entre 1973 et 2010**

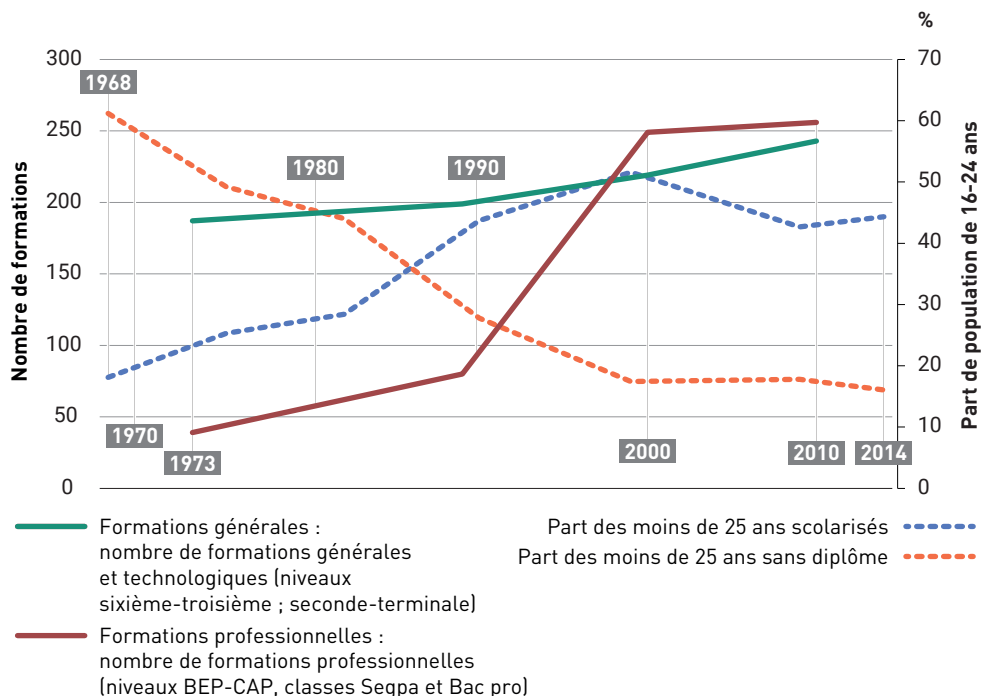


Éducation & formations n° 100 © DEPP

Champ : formations dispensées par les établissements scolaires de l'académie d'Amiens (hors CFA, établissements agricoles et enseignement privé).

Source : fichiers papier et informatique obtenus auprès de la DEPP du rectorat d'Amiens.

▾ **Figure 8** Évolution du nombre de formations, de la population scolarisée et des moins de 25 ans sans diplôme entre 1968 et 2014



Éducation & formations n° 100 © DEPP

Source : fichiers papier et informatique obtenus auprès de la DEPP du rectorat d'Amiens.

Champ : formations dispensées par les établissements scolaires de l'académie d'Amiens (hors CFA, établissements agricoles et enseignement privé).

d'un sous-développement, montre les difficultés propres qui se posent dans les espaces populaires et ruraux, délaissés par la dynamique de métropolisation et systématiquement perçus comme inadaptés à la modernité [MISCHI et RENAHY, 2008].

L'expression de « *retard* » employée notamment dans les rapports de l'inspection générale cités ici ne rend pas bien compte des spécificités de l'académie de Picardie, pourtant bien mises en valeur dans ces mêmes rapports. En effet, les résultats scolaires de cette académie, tous niveaux confondus, sont à la fois le résultat d'une conjonction de difficultés propres aux contextes géographique, économique et social d'une part, et de failles dans la politique éducative menée, tant par les acteurs nationaux semble-t-il que par les acteurs éducatifs locaux (rectorat, inspection académique, région, département, etc.) d'autre part. Les problèmes rencontrés en Picardie sont moins imputables à un « *retard* » face à une tendance visant à élever le niveau général de formation et d'employabilité de la population, qu'à une difficulté à trouver la bonne adéquation entre la demande et l'offre de formation disponible dans un contexte économique de plus en plus mouvant. De plus, il ne faut pas oublier que les résultats scolaires sont très inégaux au sein de l'académie, entre les différents départements, entre les villes et les zones rurales et entre les bassins d'emploi. Aussi, il convient de garder à l'esprit qu'une analyse des difficultés de la Picardie doit être menée à plusieurs échelles.

↳ BIBLIOGRAPHIE

ALONZO P., HUGRÉE C., 2010, *Sociologie des classes populaires*, Paris, Armand Colin.

ALPE Y., 2012, « Performances scolaires et territoire rural en France », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n° 59, p. 113-124.

ALPE Y., 2008, *Sociologie de l'école rurale*, Paris, L'Harmattan.

BERNARD P.-Y., MICHAUD C., 2016, « Les motifs de décrochage scolaire par les élèves : un révélateur de leur expérience scolaire », *Éducation & formations*, n° 90, MENESR-DEPP, p. 95-112.

BOUDESSEUL G., 2017, *Les inégalités territoriales de décrochage scolaire*, Paris, Cnesco.

BOUDESSEUL G., CARO P., GRELET Y., MINASSIAN L., VIVENT C., MONSO O., 2016, *Atlas des risques sociaux d'échec scolaire : l'exemple du décrochage, France métropolitaine et DOM (données 2011)*, 2^e édition augmentée, Paris, Céreq/MENESR-DEPP, consultable en ligne : education.gouv.fr/cid106032/atlas-des-risques-sociaux-d-echec-scolaire-l-exemple-du-decrochage-france-metropolitaine-et-dom-donnees-2011.html

BROCCOLICHI S., BEN AYED C., TRANCART D., MATHÉY-PIERRE C., 2007, « Fragmentations territoriales et inégalités scolaires : des relations complexes entre la distribution spatiale, les conditions de scolarisation et la réussite des élèves », *Éducation & formations*, n° 74, MENESR-DEPP, p. 31-48.

BRUTEL C., 2010, « *Jeunes et territoires, L'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité* », Insee Première, n° 1275.

CAHON J., 2018, « Le "retard culturel picard" : une expression et ses origines », blog du programme de recherche Picardie-réussite-éducative (PREUVE) : preuve.hypotheses.org/95.

CAHON J., FERHAT I., à paraître en 2020, « Le "retard culturel picard" » : un refus d'école ? » in CAHON J., YOUENN M. (dir.), *Refus et refusés d'école en France, XIX^e-XXI^e siècles*, Grenoble, PUG.

Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN), 2015, *Territoires et décrochage scolaire : l'académie d'Amiens*, consultable à l'adresse : f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs-dir/2636/files/2016/03/TEDS-Amiens.pdf.

CONDETTE J-F., 2017a, « "Recteur des sixties". Une fonction administrative en transition », in POUCKET B. (dir.), *Robert Mallet, poète, recteur et homme d'engagements*, Amiens, Encrage, p. 17-43.

CONDETTE J-F., 2017b, « Ébauche d'une histoire des inspecteurs pédagogiques régionaux (IPR). Inspecter, conseiller et former les enseignements du secondaire ? (1964-2014) », in CONDETTE J-F. (dir.), *Les personnels d'inspection. Contrôler, évaluer, conseiller les enseignants. Retour sur une histoire France-Europe (XVII^e-XXe siècle)*, Rennes, PUR, p. 177-214.

DUBET F., 1991, *Les Lycéens*, Paris, Seuil.

EVARD A., 2009a, *Le retard de la Picardie en termes de formation : état des lieux et explications*, rapport d'étude, Insee Picardie, consultable en ligne : epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/17464/1/IP_doctrav_2009_12.pdf.

EVARD A., 2009b « Le retard de la Picardie en termes de formation ne s'explique qu'en partie par les caractéristiques sociales de sa population », *Insee Picardie Analyses*, n° 43.

EVARD A., HUYSSSEN A., 2012, « Le parcours des jeunes Picards vers la vie adulte, de la sortie de l'école à la création d'une famille », *Insee Picardie Analyses*, n° 67.

FERHAT I., 2019, « "Bouger" (ou pas) comme remède : quelles politiques de mobilité éducative du Conseil régional de Picardie (1982-2015) », Journée de restitution du projet PREUVE, Université de Picardie Jules-Verne, Laboratoire CAREF.

LÉGER F., 2006, « Origine sociale, offre de formation et niveau atteint dans le secondaire », *Note d'information*, n° 06.15, MENESR-DEPP.

MEN-EAP (académie d'Amiens, équipe académique de Picardie), 1978-1979a, *Essai sur la vie scolaire du collège rural*, note de synthèse, AN, versement 1989597/1.

MEN-EAP (académie d'Amiens), 1978-1979b, *Adaptation de l'élève de collège dans le second cycle*, AN, versement 1989597/12.

MEN-IGA, 1987, « Note relative aux retards scolaires dans l'académie d'Amiens, Ministère de l'Éducation nationale », in *Observations sur certains aspects du fonctionnement du système éducatif dans l'académie d'Amiens*, AN, 19990238/7.

MENESR-DEPP, 2017, *Géographie de l'École*, n° 12.

MENESR-Datar, 2006, *Les inégalités socio-spatiales d'éducation. Processus ségrégatifs, capital social et politiques territoriales*, consultable en ligne : cosoter-ressources.info/doc_num.php?explnum_id=1293.

MEN-IGEN, 2000, *La place des collectivités territoriales et locales dans la conception et la mise en œuvre des projets d'établissement*, consultable en ligne : media.education.gouv.fr/file/00/0/6000.pdf.

MEN-IGEN-IGAENR, 2018, *Mission ruralité. Adapter l'organisation et le pilotage du système éducatif aux évolutions et défis des territoires ruraux*, consultable en ligne : cache.media.education.gouv.fr/file/2018/93/3/IGEN-IGAENR-Rapport-2018-080-Mission-ruralite-Adapter-organisation-pilotage-systeme-educatif-evolutions-defis-territoires-ruraux_988933.pdf.

MEN-IGEN-IGAENR, 2006, *La place et le rôle des inspecteurs d'académie et des services départementaux dans l'administration, le pilotage et l'animation de l'Éducation nationale*, consultable en ligne : education.gouv.fr/cid3941/la-place-et-le-role-des-inspecteurs-d-academie-et-des-services-departementaux-dans-l-administration-le-pilotage-et-l-animation-de-l-education-nationale.html.

MEN-IGEN-IGAENR, 2001, *Évaluation de l'enseignement dans l'académie d'Amiens*, consultable en ligne : media.education.gouv.fr/file/08/8/6088.pdf.

MERLE P., 2000, « Le concept de démocratisation de l'institution scolaire : une typologie et sa mise à l'épreuve », *Population*, vol. 55, n 1, p. 15-50.

MERLE P., 2002, *La démocratisation de l'enseignement*, Paris, La Découverte.

MISCHI J., RENAHY N., 2008, « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix*, vol. 88, n° 3, p. 9-21.

RENNE C., 2006, « Picardie, diagnostics et perspectives », *Insee Picardie Analyses*, n° 6.

SAINT-OURENS A., 2001, « La Picardie peu attractive pour ses étudiants », *Insee Picardie relais*, n° 96.

SELLIER M., « Les conseillers régionaux », in CHEVALLIER J., RANGEON F., SELLIER M. (dir.), *Le pouvoir régional*, Paris, PUF, 1982, p. 50.

STARCK S., 2017, « Le métier d'inspecteur de l'Éducation nationale dans son exercice actuel (1970-2015) », in CONDETTE J-F. (dir.), *Les personnels d'inspection. Contrôler, évaluer, conseiller les enseignants. Retour sur une histoire France-Europe (XVIIe-XXe siècle)*, Rennes, PUR, p. 161-176.

TOULEMONDE B., 2009, « Les grandes mutations de la fonction rectorale depuis 1945 », in CONDETTE J-F. (dir.), *Les recteurs. Deux siècles d'engagement pour l'École (1808-2008)*, Rennes, PUR, p. 173-182.

VAN ZANTEN A., 1996, *L'école et l'espace local. Les enjeux des Zones d'Éducation Prioritaires*. Lyon, PUL.

VENET T., 2019, « La désindustrialisation comme vecteur de vulnérabilité territoriale », *Populations vulnérables*, n° 5, p. 97-128.

VENET T., 2017, « Mobilité, ancrage et rapport à l'espace des jeunes des classes populaires rurales », *Savoir/Agir*, vol 39, n°1, p. 42-48.

